



Saisie conservatoire transformée en saisie vente

Par **Vava**, le **23/04/2012** à **13:37**

Bonjour,

Pouvez vous me dire si lorsqu'un procès verbal de saisie conservatoire transformé en saisie vente été établie, l'huissier peut rajouter des objets (meubles, objets, matériels) qui n'étaient pas sur la liste d'origine (car achetés après). De plus lorsqu'un meuble est saisi les objets se trouvant à l'intérieur sont ils aussi vendus.

Merci pour votre réponse.

Sincères salutations.

Vava